

CHIRURGIE.

Traitement des luxations récidivantes de l'épaule par la suture de la capsule articulaire ou arthrorraphie, par M. le docteur A. RICARD.—(Rapport à l'Académie de médecine par M. VERNEUIL, membre de l'Institut).—Si les vétérans de la chirurgie, invoquant leur expérience et l'histoire de l'art, sont parfois en droit d'apprécier avec quelque sévérité et d'accueillir avec froideur certaines innovations ou rénovations opératoires insuffisamment justifiées ; s'ils cherchent à modérer les ardeurs d'une pratique trop militante en montrant les avantages de l'expectation, voire même de l'abstention ; si enfin, dans l'éternel conflit entre les méthodes violentes et l'intervention quand même d'un côté, les procédés de douceur et les moyens thérapeutiques de l'autre, ils prennent volontiers parti pour les seconds contre les premiers, ils ont en revanche le strict devoir de donner sans réserve leur approbation et l'appui de leur autorité à des conceptions chirurgicales nouvelles, logiques, bien réglées, bien exécutées, remplissant les indications majeures et l'emportant de toute évidence sur les programmes curatifs antérieurs.

C'est la meilleure réponse qu'ils puissent faire à ceux qui les accusent de s'arrêter dans la route du progrès sinon même de marcher à reculons.

Ce préambule vous fera comprendre la satisfaction que j'éprouve à porter le jugement le plus favorable sur une opération inédite, simple, ingénieuse, dérivée de la thérapeutique étiologique et de la chirurgie réparatrice, triomphant enfin d'une lésion, sinon très grave, du moins très fâcheuse, compromettant à un haut degré l'existence matérielle des travailleurs qui en sont atteints, alors qu'ils ont besoin de leurs bras pour vivre ; genre d'infirmité contre laquelle la nature ne fait rien et à laquelle l'art n'a opposé jusqu'à présent que des mesures inefficaces ou très imparfaites.

Vous ne vous étonnerez pas davantage que je m'applaudisse de compter parmi mes disciples les plus convaincus et les plus dévoués, le promoteur de cet incontestable progrès.

Je veux parler des luxations à répétition de l'épaule, trop connues cliniquement pour qu'il soit nécessaire d'en donner ici la description et d'en rappeler les inconvénients, mais dont il conviendra pourtant de poursuivre l'étude tant que l'étiologie, la pathogénie et les conditions anatomiques en resteront obscures et tant que la plupart des chirurgiens se contenteront humblement de les réduire faute d'avoir le moyen d'en prévenir le retour.

C'est sur ce sujet que M. le docteur Ricard nous a lu, le 31